Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Pas (le) - Tome IV

Pas (le). — *Population :* 1.344 hab. en 1901 ; — 1.406 hab. en 1906.

Curé : M. *Pineau* était de Château-Gontier, et avait été choisi comme vicaire général par Bernardin Fouquet de la Varenne, archevêque d'Embrun, qui conservait des relations avec sa parenté castrogontérienne. Il fit fondre en 1787 deux cloches, qui subsistent (*Épigraphie*, t. II, p. 107). Le 7 août 1796, il porta plainte contre Pottier, maire d'Ambrières, qui était venu inventorier son église avec profanation, dit-il. Pottier fut suspendu de ses fonctions le 15 octobre, mais rétabli par l'administration centrale (le 31 mars suivant), parce qu'il n'y avait pas eu de profanation et que le curé Pineau n'avait pas le droit d'exercer publiquement.

L'institutrice, Françoise Chevalier, refuse le serment de haine à la royauté et se démet ; Galicher, instituteur, reste en fonctions, 20 mars 1798.

L'*école* libre, tenue par les sœurs d'Evron, a été fermée par arrêté ministériel du 9 juil. 1904.

École chrétienne libre, dirigée par des séculières.

Le 18 mars 1792, l'organisation de la garde nationale d'Ambrières à laquelle prirent part les citoyens du Pas, municipalité en tête, fut marquée par de graves désordres. Les hommes ainsi réunis, ivres, accompagnés de la lie du peuple, pillèrent les maisons du sieur Vidis, officier municipal, des D^{lles} Guesdon, de M. de la Blinière, et autres honnêtes gens.

L'insurrection trouva de nombreux partisans dans la commune. Outre les faits de guerre plus sérieux déjà mentionnés, on peut citer encore le pillage de la caisse du percepteur, le 21 décembre 1794 ; la surprise d'un rassemblement de Chouans, dont deux furent tués, le 25 février 1795 ; le désarmement de la commune, qui avait laissé tuer en plein jour, à la Gomanière, le nommé Lomont, « bon citoyen », et qui n'avait pas organisé de garde nationale, 5 janvier 1799 ; une légère escarmouche entre la garde nationale de Gorron et les Chouans, embusqués dans un champ de blé.

Il y avait dans le bourg un parti zélé pour la cause religieuse et royale. Le ministre de la police signale aux administrations locales comme centre de cette action la maison de « Marie Bondonnet, veuve de Jacques Huen-Dubourg, royaliste enragée, fanatique outrée, pourvoyeuse de Chouans, riche, possédant la moitié des maisons du bourg ; et ses trois filles, aussi mauvaises qu'elle, ses trois fils, dont un Chouan et deux prêtres, cachés l'un à Laval, l'autre dans le pays. » La maison qu'elle habite, dit-on, contient deux cachettes « où tous les fanatiques se rassemblent pour marier, baptiser, confesser et dire la messe. » Hamon, gendre de la dame, et deux ex-sacristes nommés Diault (?) font le guet ; les prêtres Foucher et Marchand, aumôniers des Chouans, fréquentent la maison. Cette lettre du 16 juillet 1799, fut suivie d'une perquisition qui ne fit découvrir qu'une cachette communiquant avec la cuisine par une porte masquée par une armoire ; celle du grenier où l'on montait par une trappe n'existait que dans l'imagination du dénonciateur ou ne fut pas visitée. La dame Huen-Dubourg ne s'était pas laissée surprendre.

On peut encore mentionner la mort de trois rebelles, tués le 28 août 1799, entre le Pas et Couesmes, par une

colonne mobile ; enfin, après la pacification, la rentrée dans la commune de 27 Chouans.

L'*inventaire* de 1906, dans cette belle et pieuse église, eut lieu le mardi 6 mars. L'agent s'était fait accompagner de 30 gendarmes ; 600 paroissiens étaient accourus protester, et quand l'ordre d'enfoncer les portes fut venu et eut été exécuté, les agents purent lire sur les murs les énergiques protestations qu'ils avaient entendues.

Maires : Durand, 1904 ; — *Signeux*, 1908.